

La Dépêche Algérieniste des Alpes-Maritimes

Janvier
2025



Raoul Dufy : Nice et Philippeville

Les influenceurs et l'humiliation : Pages 1 à 5.

Une lettre au Recteur de la mosquée de Paris. Pages 6 à 8.

Le Fig Mag : MOHAMED SIFAUI Pages 9 à 13.

Quelques mesures à prendre : Page 14 à 17.

La langue de Dieu : Pages 17 à 19.

Tebboune n'aime pas les protestants : Pages 20 à 23.

L'ignominie continue : Pages 23 à 29.

Agenda : 29 et 30.

**N'oubliez pas :
Un petit click !**

Rejoignez l'appel des 50

Pour la liberté d'expression et la libération de Boualem Sansal.

Page 32.



Dessin de Chard paru dans « Le Nouveau Présent »

« l'Algérie cherche à humilier la France »,



Ouest France du 11 janvier



Dessin paru dans le journal Le Monde

Monsieur le Ministre de l'Intérieur,

Selon l'article 8 de la constitution, vous avez été nommé ministre de l'intérieur par le Président de la République qui, candidat à la présidence avait déclaré à Alger « **La colonisation fait partie de l'histoire française. C'est un crime, c'est un crime contre l'humanité, c'est une vraie barbarie et ça fait partie de ce passé que nous devons regarder en face en présentant aussi nos excuses à l'égard de celles et ceux envers lesquels nous avons commis ces gestes** ».

Indécentes paroles qui ne sont toujours pas démenties.

Au sujet de l'influenceur à qui vous avez offert un vol Alger-Paris, aller-retour, vous avez déclaré à la presse : « **On a atteint avec l'Algérie un seuil extrêmement inquiétant. L'Algérie cherche à humilier la France** »

Belle formule diplomatique qui permet de ne pas trop écorner la solidarité gouvernementale et la susceptibilité du chef de l'Etat. Mais nous n'avons pas vos contraintes, aussi permettez-nous de ne pas employer de langue de bois.

Non, monsieur le ministre, l'Algérie ne cherche pas à humilier la France.....

Elle l'humilie et malheureusement ce n'est pas nouveau.

Elle l'humilie depuis 1962 avec la complaisance de tous les Présidents de la République et de certains ministres comme votre prédécesseur, qui se sont succédés à Alger pour s'incliner devant le monument aux « martyrs » , c'est à dire aux terroristes du FLN.

Elle l'humilie, toujours avec la complicité des « élites françaises » qui se gavent d'actes de repentance toujours à sens unique.

Elle l'humilie en affirmant que les français d'Algérie ont, de 1830 à 1962, commis un génocide.

Elle l'humilie quand le Président algérien affirme dans son dernier discours à la notion que la France a laissé un pays en ruine, qu'elle a tué plus de 5 millions d'Algériens, « **Quand vous êtes venus, l'Algérie comptait quatre millions d'habitants. Quand vous êtes partis, l'Algérie comptait à peine 9 millions de personnes. C'est-à-dire en un siècle et demi, la population n'a augmenté que de trois millions** ». **Des générations entières d'Algériens ont été exterminées** » que 90 % du peuple algérien était analphabète au moment de l'indépendance », que « **la colonisatio de 1830-1962 a laissé l'Algérie en ruines [...] ils doivent admettre qu'ils ont tué et massacré des Algériens** ».

Elle l'humilie avec ces histoires d'influenceurs installés sur notre sol depuis des dizaines d'années, histoire qui tourne à la farce grotesque et peut-être tragique.

Elle l'humilie avec l'arrestation de l'écrivain Franco-algérien, Boualem Sansal.

Elle l'humilie quand son avocat ne peut assister et défendre son client, faute de lui avoir délivrer un visa.

Ne croyez-vous pas que le gouvernement français devrait dire , calmement mais fermement **ça suffit !**



Influenceurs algériens : la Grande Mosquée de Paris s'en prend à CNews et au lanceur d'alerte

Par C.H.

Publié le 7 janvier 2025

Dans un communiqué, le recteur de l'institution musulmane qualifie le lanceur d'alerte Chawki Benzehra, à l'origine de l'arrestation de deux influenceurs algériens, «d'obscur blogueur» et dénonce les propos tenus par Xavier Driencourt, ancien ambassadeur de France en Algérie.

Dans un communiqué publié lundi 6 janvier, le recteur [Chems-eddine Hafiz](#) s'en est pris à la chaîne CNews, dénonçant une «*campagne calomnieuse intolérable*» menée par la chaîne d'information en continu à l'encontre de l'institution musulmane, sur fond d'[arrestations de plusieurs influenceurs algériens en France](#).

Le recteur a particulièrement condamné les propos tenus sur CNews par Chawki Benzehra, présenté comme le «*lanceur d'alerte à l'origine des arrestations de deux influenceurs algériens*» par la chaîne, et que la mosquée de Paris qualifie d'«*obscur blogueur*».

«Discriminer l'ensemble des musulmans»

Durant son [intervention vidéo](#), Chawki Benzehra a appelé à «*s'intéresser à la mosquée de Paris qui accueille des influenceurs, et qui les finance. Le recteur de la mosquée rencontre chaque mois le président algérien Tebboune. Est-ce que vous considérez que c'est normal qu'il y ait un agent d'influence du régime algérien et de la junte militaire algérienne sur le sol français et qu'il soit à la tête*

de la mosquée de Paris ? Et que cette mosquée soit au service d'une campagne de déstabilisation de la France ?»

Dans son communiqué, le recteur de la mosquée de Paris rejette «*entièrement ces propos*». Il dénonce une «*stratégie globale de CNews*» plus large, «*visant à discriminer l'ensemble des musulmans de France, à leur nier le simple droit d'exister dans notre pays, et à diffuser le poison de l'extrême droite dans notre société*». Il a également regretté «*l'absence de contradiction et le silence des autorités françaises quand certains groupuscules et idéologues extrémistes mènent une campagne sournoise pour tenter de déstabiliser la Grande Mosquée de Paris*».

L'institution musulmane a par ailleurs cité Xavier Driencourt, l'ancien ambassadeur de France en Algérie de 2008 à 2012 et de 2017 à 2020. Le communiqué affirme qu'il est «*connu pour son hostilité aveugle contre le pays où il fut en fonction*».

Des liens étroits avec l'Algérie

Pour le recteur, cette «*campagne calomnieuse*» est «*en partie le résultat des positions et des engagements forts de la Grande Mosquée de Paris contre l'extrême droite, notamment lors des dernières élections de juin et juillet 2024*». Le 28 juin dernier, quelques semaines après les élections européennes remportées par Jordan Bardella et la veille des législatives, Chems-eddine Hafiz avait publié un [communiqué](#) dans lequel il faisait part de son inquiétude face à «*la montée du Rassemblement national*» et [appelait les musulmans à contrer l'extrême droite](#). Alors que les [liens étroits entre la Grande Mosquée et le régime algérien](#) sont pointés par différentes personnalités en France, le recteur s'est défendu en rappelant que l'établissement «*est régi par une association de loi française – comme l'ensemble des mosquées qui lui sont affiliées sur le territoire français*». Ce qui ne «*l'empêche aucunement de bénéficier de liens forts et historiques avec l'Algérie, et ce en parfait accord avec l'État français et en toute cohérence avec les missions vertueuses et universelles de l'institution*», poursuit-il. Et d'ajouter: «*La Grande Mosquée de Paris entend demeurer une institution indépendante, portant la voix de l'islam et de tous les musulmans en France, ouverte fraternellement sur les autres et sur le monde en cultivant des liens avec de nombreux pays, dont l'Algérie.*»

Chems-eddine Hafiz menace enfin d'engager «*des poursuites contre toute allégation mensongère diffusée par CNews, ou par d'autres médias, lorsqu'elle porte atteinte à l'intégrité de l'institution et de nos concitoyens musulmans qu'elle représente*».

Xavier Driencourt et Chawki Benzehra: «Monsieur le recteur de la Grande Mosquée, quand allez-vous enfin agir pour Boualem Sansal ?»

Par [Xavier Driencourt](#) et Chawki Benzehra
Publié le 13 janvier à 18h19

**Xavier Driencourt et Chawki Benzehra: «Monsieur le recteur de la Grande
Mosquée, quand allez-vous enfin agir pour Boualem Sansal ?»**

Par [Xavier Driencourt](#) et Chawki Benzehra
Publié le 13 janvier



TRIBUNE - L'ancien ambassadeur de France en Algérie et le lanceur d'alerte algérien adressent une lettre ouverte à Chems-Eddine Hafiz, recteur de la Grande Mosquée de Paris en réponse à un communiqué les visant nommément. Et ils lui demandent d'appeler à la libération de Boualem Sansal.

Monsieur le recteur, nous ne nous connaissons pas.

C'est grâce à vous, Monsieur [Chems-Eddine Hafiz, recteur de la Mosquée de Paris](#), que, tous les deux, signataires de ce texte, nous nous sommes rencontrés aujourd'hui à Lyon. Grâce à vous mais aussi à cause de [votre « fatwa » \(communiqué de la Mosquée de Paris, signé par vous en date du 6 janvier 2025\)](#) par laquelle vous vous attaquez à [un « obscur blogueur »](#) et un « *ancien ambassadeur connu pour son hostilité aveugle envers l'Algérie* » en nous citant nommément.

Nous avons relevé que ce communiqué hostile ne mentionne aucunement le sort de votre double compatriote, français comme vous, algérien comme vous, Boualem Sansal. Il est vrai que son sort semble peu vous importer, occupé que vous êtes par vos multiples activités politiques. Il n'empêche... vous êtes également tous les deux, membres de la même compagnie, l'Académie des sciences d'outre-mer. Boualem Sansal est donc votre confrère.

Rien, Monsieur le recteur, jusqu'à ce communiqué du 6 janvier, ne justifiait que nous nous rencontrions. Nous avons des origines, des itinéraires personnels, des parcours professionnels totalement différents. Que peut donc réunir un ancien ambassadeur en Algérie, haut fonctionnaire d'un pays que vous critiquez et un réfugié politique algérien qui n'entre pas, par ses déclarations, dans vos schémas politiques ? C'est vous, Monsieur le recteur, qui nous avez réunis. Peut-être préférez-vous fédérer, structurer, organiser les réseaux des soi-disant influenceurs algériens, leur dicter le discours officiel ; « le Moudjahid », « l'Expression », « El Khabar » et l'APS le font avec vous.

Monsieur le recteur, ce qui nous a réunis, plus que vos attaques indignes, c'est simplement le souci, modeste, de dire aux Français comme aux Algériens un certain nombre de choses.

Nous savons, comme vous, que l'Algérie est dans une position difficile, qu'elle est fragilisée sur l'échiquier international par ses revers au Sahel, sa rupture avec le Maroc, sa brouille avec la France après celle avec l'Espagne, le tiède soutien que la Russie lui accorde et enfin, la chute du régime syrien. Vous savez, comme nous, que l'Algérie est fragilisée sur son territoire, par une campagne « *je suis mécontent* » qui survient quelques mois après une élection, dont pourtant vous présidiez, Monsieur le recteur, le comité national de soutien au [président Tebboune](#).

Vous savez parfaitement que l'arrestation et [la détention de Boualem Sansal, notre compatriote à tous les trois](#), votre confrère de l'Académie, par le système algérien dont vous êtes le porte-parole, est dans ce contexte, une fuite en avant.

Nous vous demandons d'user de votre influence, qui est grande, pour demander officiellement la libération de votre compatriote et votre confrère, Boualem Sansal, même si vous avez peu de sympathie pour lui et ses propos

Mais plutôt que d'analyser lucidement les problèmes, vous préférez cibler deux inconnus que vous érigez, malgré vous et malgré eux, en quasi-personnalités. Vous avez tort, Monsieur le recteur, de souffler sur les braises et de vouloir être le gardien de la morale politique et de la bonne conscience algérienne. L'Algérie est fragile et il vaudrait mieux qu'une éminente personnalité comme la vôtre accompagne le changement, changement qui serait profitable autant à l'Algérie qu'à la France, compte tenu de la proximité des deux pays et des deux peuples. Si l'Algérie va mal, c'est, par ricochet, la France qui ira mal, disait un premier ministre que vous, comme M. Tebboune, avez tous deux servi, premier ministre aujourd'hui en prison. Est-ce ce que vous voulez ? C'est votre rôle, puisque vous semblez vous occuper davantage de politique que de religion, d'accompagner cette évolution et de favoriser un rapprochement authentique entre nos pays.

Tous les trois, Monsieur le recteur, quoi que vous en disiez, nous aimons ces deux pays. Nous ne sommes pas, contrairement à vos propos, connus pour une quelconque « *hostilité aveugle* » envers l'Algérie dont nous respectons, comme vous, l'histoire. C'est vous qui inventez et propagez cette fable. Nous pensons simplement, sans autre prétention, qu'il est temps de refonder cette relation, de mettre à plat l'ensemble des dossiers et de cesser d'instrumentaliser la rente mémorielle et les réseaux qui soutiennent ce discours en France. Nous vous demandons, Monsieur le recteur, d'user de votre influence, qui est grande, pour demander officiellement la libération de votre compatriote et votre confrère, Boualem Sansal, même si vous avez peu de sympathie pour lui et ses propos. C'est cela le rôle du religieux que vous êtes. Nous savons, Monsieur le recteur, que vous direz certainement ici et là, à Paris comme à Alger, que cette lettre est le signe, la preuve d'un complot hostile à l'Algérie, complot fomenté, comme vous le dites en permanence, par « *l'extrême droite* » et « *les nostalgiques de la France coloniale* ». Mais, Monsieur le recteur, c'est vous, par votre fatwa, qui êtes responsable de notre rencontre improbable et de cette lettre alors qu'avant le 6 janvier nous n'avions aucune raison de partager ce point de vue.

Croyez, Monsieur le recteur, en l'assurance de nos vœux les meilleurs, en 2025, pour vous-même, mais surtout pour Boualem Sansal, pour l'Algérie et la France où, tous trois, nous habitons et où nous souhaitons que Boualem nous rejoigne.



Intéressante analyse aux pages 47 à 49 du magazine



Entre Paris et Alger Dans les coulisses d'une crise inédite

Pour l'expert et essayiste Mohamed Sifaoui, il convient de voir, derrière les menaces proférées par les « influenceurs » algériens, une stratégie tous azimuts de diabolisation de la France menée par les dirigeants du régime d'Abdelmadjid Tebboune.

11 min • Mohamed Sifaoui

PAR MOHAMED SIFAOU

Vous pouvez me croire, Tebboune ira jusqu'au bout ! », s'exclame un fin connaisseur du -sérail algérien, joint au téléphone. Il ne faut pas s'y méprendre : si les outrances répétées de quelques -« petites frappes » sans envergure, suivies par quelques milliers de « followers », prennent les allures d'une affaire d'État, c'est parce qu'une -dynamique toxique a été enclenchée par -Alger en amont.

Le climat diplomatique entre les deux capitales n'était pas au beau fixe, mais tout s'est accentué en juin 2024, au moment où le président algérien apprenait de la bouche même d'Emmanuel Macron que -celui-ci allait envoyer une « lettre ouverte » au

souverain marocain Mohammed VI, à l'occasion de la Fête du Trône, dans laquelle il allait souligner implicitement la reconnaissance, par la France, de la marocanité du Sahara. Cette décision a fait l'effet d'un coup de tonnerre dans les couloirs du palais d'el-Mouradia, jonché sur les hauteurs d'Alger. Connu pour son discours fleuri, parfois hystérique, Tebboune, que rien ne prédestinait à devenir chef d'État, répétait à qui voulait l'entendre que Macron allait payer sa « trahison ». La missive du président français est qualifiée de « déclaration de guerre » et dans la passion qui enrobe les relations entre les deux pays, l'autocrate fait de sa brouille avec le locataire de l'Élysée « une affaire personnelle ».

Côté français, le « manque de -sérieux » des Algériens, sur l'ensemble des dossiers, avait fini par agacer. -Alger refusait par exemple le survol de son territoire par des avions militaires français en mission en Afrique, alors qu'à l'Élysée l'on multipliait les initiatives, sur plusieurs sujets, pour satisfaire les maîtres de l'Algérie. Les gestes de bonne volonté sur les questions mémorielles s'enchaînaient alors que de l'autre côté de la Méditerranée, l'on rétorquait par des -déclarations vexatoires, voire insultantes. C'est cette attitude inamicale qui a amené Emmanuel Macron à changer de braquet.

Les dirigeants algériens, connus pour leur impulsivité, surtout -lorsqu'il est question de la France, réagissent le jour même où la « lettre ouverte » à l'adresse du Maroc est publiée. Instruction est donnée à une presse, plus que jamais aux -ordres, de passer à l'offensive au moment où Saïd Moussi, l'ambassadeur d'Algérie à Paris, est -rappelé immédiatement par les autorités de son pays.

Discours victimaire

L'histoire coloniale est convoquée en majesté pour servir à la fois le discours victimaire et complotiste d'une grande partie des éditoria-listes algérois. Beaucoup d'entre eux sont encouragés à lire la nouvelle -ligne diplomatique de Macron avec quelques relents antisémites. Mais cette première salve n'était en réalité que le prélude d'une guerre où la diabolisation et les fake news allaient servir de socle pour humilier le président français. Durant cet été 2024, Tebboune avait d'autres priorités. Il voulait se relégitimer « démocratiquement » et conforter son pouvoir à la veille d'une nouvelle mascarade électorale, prévue en septembre.

Même s'il a voulu calmer le jeu en s'empressant de féliciter son « ami » autocrate à la suite de sa « réélection », en louant notamment « la -relation exceptionnelle » entre les deux pays (au moment où la France est injuriée au quotidien), Emmanuel Macron, qui, décidément, n'a pas compris grand-chose aux Algériens, s'est heurté à un mur. Son

geste -mémoriel, quelques semaines plus tard, à la veille du 70e anniversaire du déclenchement de la guerre -d'Algérie, en reconnaissant l'assassinat par l'armée française de l'indépendantiste Larbi Ben M'hidi, n'y changera rien non plus.

À partir du mois d'octobre 2024, sous la férule de deux hommes de la présidence, Mohamed Chafik -Mesbah et Kamel Sidi Saïd, médias publics et privés, mais aussi « influenceurs » très suivis sur les -réseaux sociaux - pas forcément ceux qui ont fait parler d'eux - sont mobilisés pour porter l'estocade. Les hommes de -Tebboune ont le feu vert pour -engager une véritable -entreprise de démolition. C'est dire que les excités nationalistes qui ont défrayé la chronique ne sont que la partie immergée de l'iceberg. Ils n'ont pas été commandités, ils ont profité d'une dynamique car, en toile de fond, consulats, opérateurs économiques, relais d'opinion et bien sûr « pays amis », sont tous sollicités pour attaquer la France et diaboliser son président. Même si l'Algérie est isolée et son -régime observé avec -méfiance par une partie de la communauté internationale, ses barbouzes et ses diplomates possèdent malgré tout une capacité de nuisance. Ils sont suivis en France avec beaucoup d'attention par la DGSI (Direction générale de la sécurité intérieure) qui -observe un « activisme inhabituel » qui interpelle au sommet de l'État. Des opposants au régime de Tebboune sont intimidés, voire harcelés, y compris sur le territoire français.

informations antifrancaises

À el-Mouradia, Mohamed Chafik Mesbah, ancien colonel des services de renseignement, jusque-là en disgrâce, tente de se remettre en selle, et Kamel Sidi Saïd, le zélé communicant en chef, sont à l'offensive. Les « services » sont également mobilisés. Instruction leur est donnée de baisser la coopération avec les Français à son « niveau le plus bas ». Le général Abdelkader Haddad, dit « Nacer el-Djenn » (le génie !), spécialiste de la lutte antiterroriste, patron de la DGSI algérienne (depuis juin dernier), est chargé de « traquer les agents de la France ». Cela concerne aussi bien, pêle-mêle, les agents, officiellement en poste dans la capitale algérienne, que les intellectuels francophiles, amis de la France. On traque ceux que l'on qualifie de « traîtres » ou de « harkis ».

Dans la foulée, le général Mohamed Rochdi Fethi Moussaoui, connu sous le pseudonyme de Sadek, récemment promu à la tête de la DGDSE - le renseignement extérieur - est, lui, chargé d'actionner son réseau d'agents à l'étranger. Les deux nouveaux patrons des services algériens, nommés en 2024, sont dévoués à Tebboune. Ils lui obéissent au doigt et à l'œil. Le premier, qui n'était pas prédestiné à occuper un poste aussi stratégique, lui doit son ascension et le second, alors jeune lieutenant-colonel en 2020, était à l'époque responsable du bureau de sécurité à l'ambassade d'Algérie en Allemagne et avait soutenu la famille du président, lors de la grave maladie de ce dernier alors qu'une partie du sérail, convaincue que Tebboune allait revenir dans un cercueil, le lâchait et réfléchissait déjà à son successeur. Sadek avait occupé par la suite le même poste à Paris en étant promu colonel. Voilà qu'à la surprise générale, il est hissé au grade de général en juillet 2024 et chargé, par Tebboune lui-même, du « dossier français ».

Le régime algérien passe à la vitesse supérieure dès novembre 2024. Si en cette fin d'automne, Emmanuel -Macron continue de donner des gages pour essayer de « recoller les morceaux avec Alger », comme le confirme un proche de l'Élysée, de l'autre côté de la Méditerranée, on préfère le jeu de quilles. Les hommes du général Nacer el-Djenn, du côté des services, et Kamel Sidi Saïd, le communicant de la présidence, distillent des informations antifrancaises bien orientées pour manipuler des journalistes.

“L’insulte présidentielle”

Une hostilité médiatique sans précédent est lancée par Alger alors qu'à Paris, discrètement, une diplomatie parallèle est mise en œuvre dans l'espoir d'apaiser les tensions. Mi-novembre, Boualem Sansal est intercepté, lors de son arrivée à l'aéroport Houari-Boumédiène, par les hommes du contre-espionnage. On lui reproche d'avoir tenu des propos mettant en cause « l'intégrité territoriale du pays » et il est alors immédiatement embastillé, accusé, dans une incroyable paranoïa complotiste propre aux Algériens, de « rouler » pour Paris et pour Rabat. Mais aussi pour Israël. Quelques jours plus tard, le 22 novembre, une surprenante dépêche de la très officielle Agence Presse Service (APS) évoque une « France macronito-sioniste qui s'offusque de l'arrestation de Sansal ». On apprendra qu'elle est rédigée par Kamel Sidi Saïd lui-même. Le conseiller de Tebboune est appelé à Alger, non sans ironie, « directeur de l'insulte présidentielle ».

Le 7 décembre, après plusieurs semaines de préparation, deux chaînes de télévision algérienne, liées au régime diffusent un programme fondé sur le témoignage d'un islamiste embrigadé par Daech en 2013, un certain Mohamed Amine Aïssaoui, qui prétend que des agents de la DGSE l'auraient chargé de commettre... des attentats en Algérie à des fins de déstabilisation du pays. Rien que cela !

Selon nos informations, si les services français ont bien cherché à recruter cet islamiste prétendument « repenté », ce n'était pas dans le but de commettre des attentats, mais bel et bien pour prévenir des projections terroristes, notamment sur le sol français, voire sur des intérêts français en Afrique. Dans ce programme, le visage et l'identité de l'agent de la DGSE ont été volontairement divulgués. Ce qui a irrité les responsables français. « Dans le monde des services, ce sont des choses qu'on ne fait pas », souligne un haut responsable français avec agacement. Cette « affaire » a ajouté incontestablement de la tension entre les deux capitales. Le « reportage » a été réalisé à la présidence par Mounir Boudjemaa, un ancien journaliste, connu pour sa proximité avec les services, nommé « chargé de mission » au palais d'el-Mouradia.

D'un autre côté, plusieurs « autoentrepreneurs » zélés, agissant souvent pour leur propre compte, se sont engouffrés dans cette brouille. On pense au chroniqueur de CNews Karim Zéribi et à l'ancienne « Grande Gueule » de RMC Mehdi Ghezzer. Le recteur de la Grande mosquée de Paris est cité lui aussi. Le premier avait fait, dès 2023, une offre de service au pouvoir algérien. En octobre de cette même année, il déclarait dans la presse algérienne que Tebboune, auquel il faisait les yeux doux, souhaitait «

faire de la diaspora un levier dans les relations bilatérales ». Après s'être agité pendant quelques mois, il fut finalement « débranché » sur recommandations des services qui auraient compris que son activisme était lié principalement à des intérêts personnels. Proche de certains clans du régime, il continue néanmoins de faire du zèle en diffusant la propagande algérienne. Il s'était violemment attaqué à Boualem Sansal sur CNews et dans d'autres médias au lendemain de l'emprisonnement de l'écrivain.

Le trouble jeu du recteur

Le second, Mehdi Ghezzar, qui s'était distingué, au cours de l'été, par une déclaration d'une déconcertante vulgarité, insultante pour le Maroc, a multiplié les sorties médiatiques dans l'espoir de plaire aux caciques algériens. Celui qui voulait faire de la politique et se présenter à l'élection présidentielle (quelle ambition !) s'est rangé finalement derrière Tebboune et s'était démené comme un beau diable dans l'espoir de se faire nommer ministre. En vain ! Les services algériens qui savent manipuler ce genre de profils, préfèrent le confiner dans un rôle d'agitateur. Récemment, il a qualifié les petites frappes qui jouent aux « influenceurs » de « Moudjahidine 2.0 ». Le mot est bien choisi pour faire référence aux combattants de la guerre d'Indépendance.

Et Chems-Eddine Hafiz, le recteur de la mosquée de Paris ? Si beaucoup le considèrent comme « le chef des influenceurs », son rôle apparaît plus subtil. L'homme - qui fut un soutien assumé de Tebboune durant la campagne présidentielle - s'est donné pour mission la « défense des musulmans » qu'il prétend représenter. Si, au mépris des règles de la laïcité, il n'hésite pas à se mêler de politique en se faisant par exemple pourfendeur de l'extrême droite, il se garde bien de s'attaquer à la France ou de reprendre les antiennes nationalistes d'Alger. Il joue en -vérité, avec la bénédiction d'Emmanuel -Macron, un rôle qui l'a amené à -devenir le messenger informel entre le président français et Abdelmadjid Tebboune. Il apparaît qu'il aurait les oreilles des deux présidents et qu'il jouerait l'apaisement dans cette diplomatie informelle. S'il a rompu avec plusieurs de ses connaissances et anciens amis - notamment parmi les représentants de la communauté juive -, tantôt en raison de positions sur l'islam ou sur l'Algérie, tantôt en raison du conflit moyen-oriental, le patron de la mosquée de Paris est devenu, peut-être malgré lui, une sorte d'ambassadeur d'Algérie de substitution, d'autant que les autorités françaises disent n'avoir plus aucun interlocuteur ni à Paris ni même à Alger, où Stéphane Romatet, l'ambassadeur de France, n'arrive plus à joindre personne. En vérité, tous les canaux avec Alger sont fermés. Et probablement pour longtemps. ■ MOHAMED SIFAOUI *

La France humiliée : dix mesures de rétorsion possibles contre l'Algérie



• Etienne Lombard

• 13 janvier 2025

Vieux débat que celui des mesures de rétorsion visant à décourager les poussées belliqueuses du pouvoir algérien à l'égard de la France. La tension est montée de plusieurs crans, ces derniers mois, depuis [la réaffirmation](#), le 29 octobre 2024, par la France de sa reconnaissance de la souveraineté marocaine sur le Sahara occidental. Le 16 novembre, l'Algérie procède à l'arrestation de Boualem Sansal à l'aéroport d'Alger. Le 9 janvier, on apprend le refoulement, par les autorités algériennes, de l'influenceur algérien Doualemn, dont l'expulsion avait été décidée après une série de harangues et de menaces contre la France, notamment auprès de ses 138.000 abonnés sur le réseau social TikTok. Le 10 janvier, le ministre de l'Intérieur, Bruno Retailleau, déclare à la presse : « *On a atteint avec l'Algérie un seuil extrêmement inquiétant. L'Algérie cherche à humilier la France.* » Quelles mesures de rétorsion la France pourrait-elle prendre ? Pour que la France cesse d'accepter les humiliations, comme le fait son ministre des Affaires étrangères Jean-Noël Barrot, pas moins de huit pistes se dégagent.

1^{re} piste : rétablir les visas pour la nomenclatura algérienne

[Annoncée le 12 janvier](#) par le ministre de la Justice Gérard Darmanin, l'idée consisterait à supprimer l'accord franco-algérien de 2013, « *un accord gouvernemental qui permet à ceux qui ont un passeport officiel, un passeport diplomatique algérien [de] venir en France sans visa pour pouvoir circuler*

librement [...] ça me paraît plus intelligent, plus efficace et ça peut se faire très rapidement », explique le garde des Sceaux Darmanin, précisant que la mesure ne toucherait pas « *les 10 % de nos compatriotes qui ont des liens de sang, de sol, de culture, y compris les pieds-noirs* ». Les grands pénalisés, dans cette histoire, seraient en effet les dignitaires algériens, qui apprécient beaucoup de pouvoir venir se soigner... en France.

2^e piste : interdire nos aéroports à Air Algérie

L'idée est proposée par l'ancien ambassadeur de France en Algérie, Xavier Driencourt, lors d'un [entretien accordé au Figaro](#) : « *Si la compagnie transporte des passagers qui ne peuvent pas descendre, interdisons Air Algérie. Eux, en rétorsion, interdiront Air France, mais qui des deux parties sera piégée ?* » À elle seule, la liaison Paris-Alger transporte plus d'un million de passagers par an.

3^e piste : imposer aux Algériens des autorisations de circuler

Xavier Driencourt rappelle, par ailleurs, que « *les diplomates français, lorsqu'ils veulent quitter leur ville - Alger, Oran ou Annaba -, doivent demander une autorisation à la police locale huit jours à l'avance et, même, être escortés. C'est d'ailleurs pour ça que personne de l'ambassade ne peut aller au domicile de Boualem Sansal à Boumerdès, à 40 kilomètres d'Alger. Je ne sais pas si M. Retailleau nous écoute, mais je lui suggérerais, dès lundi - et ça ne relève que de lui -, de décider que les gens de l'ambassade et du consulat d'Algérie à Paris ne pourront désormais se déplacer en France sans autorisation.* » Ce type de mesure s'appliquant aussi aux ecclésiastiques, comme l'archevêque d'Alger, Xavier Driencourt propose donc, non sans une pointe d'humour, de dire « *au recteur de la mosquée de Paris qu'il ne peut plus se déplacer en France sans autorisation. C'est dans leur intérêt, pour leur sécurité, pour qu'ils ne croisent pas des Français qui seraient les relents du colonialisme comme ils le formulent là-bas, et même pour qu'ils ne me croisent pas.* »

4^e piste : réduire le nombre des visas aux Algériens

[Le 10 janvier devant la presse](#), le ministre de l'Intérieur, Bruno Retailleau, laisse entendre que la France pourrait réduire le nombre de visas accordés aux ressortissants algériens. « *On leur donne des visas, mais eux ne donnent pas assez de laissez-passer consulaires.* » Donnant-donnant, donc. Un [rapport](#) de la Direction générale des étrangers en France (ministère de l'Intérieur) précise qu'en 2023, le

nombre de titres de séjour accordés à des ressortissants algériens était de 646.462.

5^e piste : dénoncer l'accord de 1968

Déjà révisé trois fois depuis sa signature au sortir de la guerre d'Algérie, l'accord de 1968 facilite le séjour et l'emploi des ressortissants algériens en France, garantissant une plus grande liberté d'installation en cas de projet commercial ou artisanal (pas d'obligation de démonstration de la viabilité du projet, par exemple). Mais aussi l'obtention d'une carte de séjour de dix ans après seulement un an de résidence, contre trois pour les autres étrangers hors Union européenne. Et, enfin, l'obtention immédiate d'une carte de séjour pour les conjoints après l'entrée en France avec un visa de court séjour, alors qu'un visa de long séjour est nécessaire pour les autres étrangers hors Union européenne. Stop. Retour au cadre commun.

6^e piste : diminuer l'aide au développement

[Le 10 janvier sur LCI](#), le ministre de l'Europe et des Affaires étrangères Jean-Noël Barrot indique que « *l'aide au développement* [constitue l'un des] *leviers* » à la disposition de la France. En 2022, la France a versé 131,79 millions d'euros au titre de l'aide au développement en Algérie, montant en constante augmentation sur les dernières années. Étant donné les budgets concernés, une telle mesure serait toutefois plus symbolique que réellement pénalisante pour le pouvoir algérien.

7^e piste : augmenter les droits de douane

Nous entrons là dans un des très nombreux domaines dans lesquels la France est tributaire du bon vouloir de Bruxelles. Une augmentation des droits de douane sur les produits algériens ne peut être mise en place sans l'aval de l'Union européenne.

8^e piste : boycotter les énergies algériennes

La France passe actuellement par l'Algérie pour 8 % de ses approvisionnements en gaz et 10 % de ses approvisionnements en pétrole. Un boycott pourrait s'envisager, mais à une condition et avec un risque. La condition, c'est que la doctrine française actuelle vis-à-vis des énergies russes, décidée depuis la guerre

en Ukraine, s'assouplisse. Chose peut-être envisageable si une négociation russo-ukrainienne se met rapidement en place. Le risque (relatif, cela dit), il est pour les entreprises françaises installées en Algérie. Il y en aurait 450, employant 40.000 personnes, dont des filiales de Danone, Nestlé Waters, Groupe Avril, Natixis, BNP Paribas, Aventis, Sanofi et surtout TotalEnergies.

9^e piste : bloquer les transferts de fonds vers l'Algérie

Selon la Banque mondiale, en 2022, les Algériens installés à l'étranger, parmi lesquels les Algériens installés en France, ont transféré 1,8 milliard de dollars vers l'Algérie, notamment *via* les services de Western Union.

10^e piste : confisquer les avoirs français des apparatchiks algériens

La procédure, expérimentée avec une rapidité et une efficacité record contre les avoirs russes, pourrait être appliquée efficacement contre les dirigeants algériens, peu avarés de reproches envers la France mais riches de nombreux biens, de ce côté de la Méditerranée.

Quelle que soit la piste envisagée, il faut avant tout une volonté politique, ce que le contexte actuel ne favorise guère.

CAUSEUR
Surtout si vous n'êtes pas d'accord

Quand la langue de Dieu tua l'école algérienne

Alain Bentolila

-
17 janvier 2025



Alger, septembre 2023 © AP/SIPA

En décidant, dès son indépendance, que les cours scolaires seraient donnés en arabe classique et non en arabe populaire, l'Algérie a imposé la langue du Coran à tous les élèves. Selon le linguiste Alain Bentolila, l'éducation publique est devenue un outil confessionnel, non un instrument de la liberté de pensée.

À l'aube de son indépendance, l'Algérie choisit l'arabe classique comme langue de l'École, alors même que la langue du peuple (la « DARIJA ») était une langue très différente de l'arabe littéral. La langue du Coran, que l'on voulait être celle de tous les musulmans, fut donc imposée au système scolaire. Affichage religieux et panarabisme furent les ressorts d'une décision qui signa de fait la faillite de ce système. Elle eut en effet deux conséquences désastreuses. La première fut de précipiter des élèves ne parlant que l'arabe dialectal ou le berbère dans une école qui leur parlait un arabe classique qu'aucun d'eux ne comprenait. La seconde conséquence fut encore plus grave ! En choisissant la langue du Coran, on choisit une conception de la lecture qui déniait au lecteur son droit essentiel de compréhension et d'interprétation. Lire le Coran et le savoir par cœur sont en effet deux choses qui sont intimement liées dans la plupart des écoles coraniques (comme l'est d'ailleurs la lecture de la Thora dans les écoles talmudiques). En faisant de l'arabe littéral la langue de l'École algérienne, on dissuada les élèves de se faire leur propre idée d'un texte. On introduisit ainsi dans l'éducation publique une conception confessionnelle de la lecture : la capacité de lire y est donnée d'en haut, elle « tombe » sur l'élève-croyant, comme elle tomba jadis sur le prophète. Elle n'est en aucune façon le fruit d'une conquête, d'un

effort personnel, encore moins l'instrument d'une liberté de pensée. Elle est le fruit d'une *révélation*. Or l'école, dans quelque pays que ce soit, est un lieu d'*élévation intellectuelle* et non pas celui de la révélation. L'école algérienne, en imposant à son école une langue inconnue de ses propres élèves orienta l'apprentissage de la lecture vers la récitation servile et leur interdit ainsi de questionner et d'interpréter le sens des textes. Le juste respect dû au texte se changea en soumission craintive, au point que la compréhension même devint offense. La juste compréhension fut ainsi exclue de l'Ecole algérienne comme l'exégèse l'était au sein des mosquées. En leur imposant l'arabe littéral, ce ne fut pas une langue nationale que l'on offrit aux petits Algériens comme cadeau d'indépendance, ce fut un nouveau joug qu'on lui imposa : la langue du religieux remplaça celle du colonisateur avec la même conséquence désastreuse pour la formation intellectuelle des petits écoliers. En bref, l'arabe classique acheva le « sale boulot » que le français avait initié : le français avait exclu pendant des décennies une partie importante des petits « indigènes » des voies de la réussite scolaire ; l'arabe du Coran condamna l'idée même d'une école algérienne libératrice. La confusion entre élévation et révélation a ainsi privé les élèves algériens de tout espoir d'émancipation, de toute capacité d'autonomie. Cette confusion priva les fidèles de leur droit d'exégèse et les écoliers de toute possibilité de compréhension singulière.

Depuis des dizaines d'années, les responsables algériens ont sciemment évité de cultiver la pensée des enfants comme on cultive un champ pour nourrir les siens. Ils se sont gardés de leur transmettre les valeurs universelles qui leur auraient donné le sens de leur humanité. Ils les ont privés du désir et des moyens d'analyser et de questionner qui leur auraient permis de ne pas s'en laisser conter. Ils les ont ainsi détournés du goût de l'inattendu, de l'incongru et du singulier pour mieux les soumettre à la pensée dominante. Et ces élèves devenus grands se sont enlisés, année après année, dans la connivence, les apparences identitaires, la proximité et le prévisible. Dans ce pays, sonne chaque jour le glas annonçant la mort du verbe et de la pensée et célébrant l'asservissement des esprits ; dans cette dictature, fut enterrée profondément l'idée même de résistance. Pour une bonne moitié de la population de ce pays « confisqué », le questionnement fertile a été remplacé par la docilité servile, les « mots d'esprit » ont fait place aux « mots d'ordre », le spirituel a cédé devant le rituel et finalement, la soumission intellectuelle et spirituelle est ainsi devenue une forme de vie « acceptable ». Les dictateurs ont eu en effet le champ libre, dès lors qu'ils ont acquis l'assurance qu'une partie suffisamment importante de leur population n'avait plus ni les moyens ni le goût de la résistance intellectuelle. La parole d'État devint « parole d'Évangile » ; elle tomba sur les épaules courbées de citoyens devenus des créatures et non plus des créateurs. Une spiritualité pervertie devint alors le meilleur allié de l'asservissement social et politique.

LE MATIN

D'ALGERIE

Une quarantaine d'églises protestantes fermée en Algérie

Par **La Rédaction**

vendredi 17 janvier 2025



En Algérie, toutes les églises protestantes sont désormais fermées, sur décision de la justice. Depuis 2006, les autorités ont institué des règles coercitives strictes pour encadrer la pratique de tout culte autre que musulman. Bienvenue à « l'Algéristan » !

C'est un truisme que de le dire : en Algérie, les atteintes aux libertés et droits fondamentaux des citoyens ne se limitent pas au seul domaine politique (liberté d'opinion, d'expression, de création, de réunion, droit syndical et de grève).

Les restrictions s'étendent aussi au champ culturel, à la liberté du citoyen à exercer la religion de son choix. Ou de proclamer son droit à ne pas en avoir. Le pouvoir dirige tout. A la vie, à la mort ! Aucune liberté ne doit transpirer hormis de nos dirigeants.

Malgré les protestations récurrentes des ONG de défense des droits de l'homme, qui n'ont cessé d'alerter sur l'oppression des libertés religieuses, le phénomène suscite toujours l'inquiétude des associations de défense des droits culturels et des défenseurs des droits humains.

Le Vatican a exprimé sa préoccupation, Amnesty International et Human Rights Watch ont condamné ces restrictions. Pour sa part, le gouvernement algérien justifie sa démarche par le maintien de l'ordre public. Voire ! C'est dire qu'être catholique ou bouddhiste était hautement subversif pour ceux qui dirigent le pays.

Dans son index mondial 2025, publié mercredi 16 janvier dernier, l'association Portes ouvertes, une ONG chrétienne d'obédience protestante a épinglé l'Algérie.

Dans son rapport sur la persécution des chrétiens dans le monde, l'ONG évoque « un tour de vis très sévère » des autorités algériennes qui « ne tolèrent plus les conversions au christianisme ».

Les autorités ont procédé à la fermeture de des quatre églises protestantes qui restaient ouvertes jusqu'au mois de mai 2024, dans le pays.

Depuis 2018, ce sont pas moins de vingt lieux de culte chrétien (protestants et catholiques) qui ont été fermés. Actuellement, les 48 églises protestantes qui activaient de longue date dans le pays sont toutes fermées. Les églises protestantes touchées par la fermeture sont gérées par l'association EPA (Église protestante d'Algérie). Un sacré record !

L'interdiction a touché les églises protestantes (évangéliques) qui jouissaient d'une relative liberté d'action jusqu'au milieu des années 2000.

Il faut croire que l'intronisation de Tebboune à la présidence a vu avec lui l'arrivée d'une faune d'individus du courant islamo-baathiste, islamistes et diablement affairistes, qui ne recule devant rien pour régir la foi des Algériens.

Des communautés chrétiennes constituées essentiellement d'Algériens qui ont adhéré au mouvement évangélique se sont formées dans de nombreuses villes algériennes, notamment Oran, Annaba, Alger, Tizi-Ouzou, Bejaia...

Cédant à la pression des islamistes et du courant conservateur dominant au sein la société algérienne, les autorités ont élaboré un arsenal législatif dont la visée est d'encadrer la pratique des cultes autres que l'islam.

La mise en œuvre de ces lois et réglementations (loi de 2006 : réglementation des associations culturelles, loi de 2012 : exigences renforcées pour l'enregistrement des églises et décret présidentiel de 2019 : restrictions aux activités religieuses non musulmanes) s'est mué progressivement en une véritable camisole de force empêchant l'activité libre de ces neo-convertis au christianisme.

Cette gestion du champ culturel par les pouvoirs publics est illustrée par une répression judiciaire sans précédent. Plusieurs personnes ont été déférées devant les juges pour non respect des dites loi.

Selon le rapport de l'ONG « Portes ouvertes », une vingtaine de chrétiens convertis sont actuellement aux prises avec la justice.

Le 2 mai 2024, la Cour d'Appel de Tizi-Ouzou a confirmé la condamnation du pasteur Youssef Ourahmane, vice-président de l'Église protestante d'Algérie (EPA) à 1 an de prison ferme pour « célébration d'un culte non autorisé » dans un « édifice non permis à cet effet », pour avoir organisé une retraite spirituelle sur un site abritant une chapelle fermée par les autorités, signale l'ONG « Portes ouvertes ».

Etre non-musulman en Algérie : un parcours du combattant

L'action coercitive des autorités s'est étendue à la fermeture des lieux du culte sous prétexte d'absence d'autorisations. Celles-ci sont, bien entendu, délivrées au compte-gouttes. Quand elles ne font pas foi de refus catégorique et non motivé.

Là aussi, le prétexte est tout trouvé : pour pratiquer librement leur culte, les personnes qui ont proclamé leur foi chrétienne doivent s'organiser en association pour pouvoir ouvrir un lieu de prière. Une démarche qui donne lieu à un véritable parcours du combattant qui, généralement, pour ne pas dire toujours, se heurte à l'intransigeance des directions de la réglementation et l'administration générale (DRAG) au niveau des wilayas.

Les fonctionnaires en charge de ces dossiers invoquent toutes sortes de prétextes pour s'abstenir de délivrer le fameux sésame. Comme c'est le cas, d'ailleurs, pour toutes les demandes de constitution par les citoyens d'associations culturelles, sociales, voire même de quartier.

Le subterfuge fonctionne à merveille inhibant toute initiative citoyenne autonome. Dans leur cas, les convertis au culte protestant sont pris dans un engrenage administratif toxique et dissuasif.

Un cercle vicieux qui cache mal l'aversion des pouvoirs politiques successifs à l'exercice de la liberté de conscience par les citoyens.

Ce droit, en principe, protégé par la Constitution, s'avère être, dans les faits, une simple profession de foi. Un « mensonge » politique qui agit comme un véritable cache-sexe pour l'obsession malade des autorités à surprotéger un monothéisme castrateur des libertés.

A ce titre, selon la Constitution, les non-musulmans ne peuvent accéder aux plus hauts niveaux du gouvernement.

L'ordonnance 06-03 datant de 2006, interdit les cultes non-musulmans en dehors de bâtiments préalablement agréés et criminalise tout ce qui pourrait « ébranler la foi d'un musulman ». Sic !

Selon les chiffres de l'ONG chrétienne, l'Algérie compte, aujourd'hui, plus de 60.000 chrétiens évangéliques et 42.900 pentecôtistes. Des convertis qui doivent désormais pratiquer leur foi clandestinement.

A noter que les quatre diocèses catholiques d'Algérie bénéficient de la liberté de culte. Et en l'espèce l'archevêque d'Alger ne réagit pas à ces fermetures. Et pour cause, Mgr

Jean-Paul Vesco, élevé le 6 octobre 2024 au titre de cardinal par le Pape, entretient de bonnes relations avec les autorités algériennes.

Samia Naït Iqbal

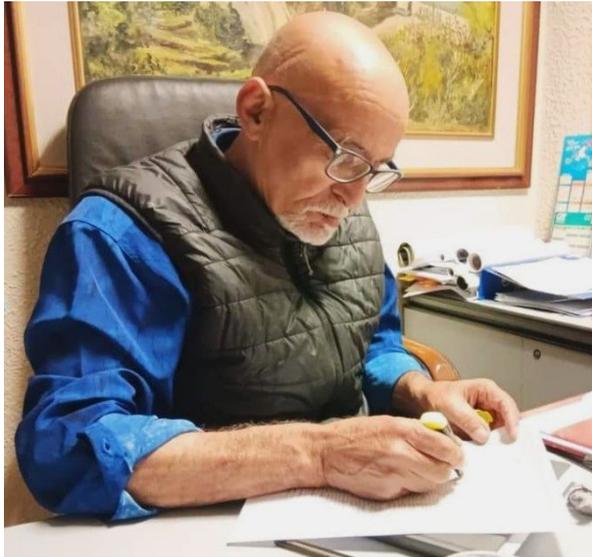
Tebboune aimerait-il plus les catholiques que les protestants ?

Les autorités catholiques auraient-elles oublié la parole d’Evangile « *Allez, faites de toutes les nations des disciples, les baptisant au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, et enseignez-leur à observer tout ce que je vous ai prescrit. Et voici, je suis avec vous tous les jours, jusqu’à la fin du monde.* » (Matthieu 28:19-20)



**Les familles de harkis révoltées par la disparition et l'exhumation arbitraire des dépouilles de leurs enfants et de leurs proches à Rivesaltes (66)
18 Janvier 2025**

Rédigé par Jean Pierre Behar et publié depuis Overblog



(Voir article de presse, Nice-Matin du 13 janvier 2025).

" AU CIMETIÈRE SAUVAGE DU CAMP DE RIVESALTES " !

Après de multiples et de vaines recherches engagées depuis de longues années auprès des services de l'État et de la Commune de Rivesaltes au sujet du cimetière sauvage de leurs enfants, les familles s'organisent...

En 2020, une enquête de l'AFP et divers quotidiens avaient révélé la surmortalité infantile dans les camps de Harkis et l'existence d'un cimetière caché à Rivesaltes.

À ce jour, aucune traçabilité du service d'état civil, ne met en évidence les opérations d'inhumation ou d'exhumation des 146 corps d'enfants en bas âges.

L'Etat avait ordonné des sondages et la localisation du cimetière en question. Les travaux avaient été suspendus dans un premier temps...en raison de la présence d'une espèce animale protégée "le lézard ocellé d'Occitanie"2020.

Depuis, les recherches auraient repris, mais voilà que les tombes ont été retrouvées (selon les autorités)...mais les corps ont disparu !!!

Une nouvelle tombée "comme une douche froide", dont personne n'explique les véritables raisons, qui laisse les familles sous le choc, et l'interrogation.

Sous des prétextes fallacieux, tout le monde se renvoie la balle sur les responsabilités entre les administrations, l'Etat, l'Armée et la Collectivité Territoriale...

André Bascou

Le maire de Rivesaltes "avoue ne pas se souvenir de cette affaire", sans fournir le moindre acte de traçabilité, ni la moindre archive relevant pourtant du Contrôle de la Légalité...

La colère grandit donc chez les proches des défunts.

Ali Amrane, Marie Gougache, Hacène Arfi , et d'autres membres de cette Communauté, se sont regroupés en Collectif pour unir leurs efforts afin de réclamer, que tout soit mis en œuvre pour faire toute la lumière sur ce dossier épineux...

Pour l'heure, plusieurs associations de Harkis se mobilisent pour apporter leurs soutiens unanimes aux familles éprouvées dans leurs chairs et dans leur dignité...

La colère est palpable et tout à fait compréhensible, car qui mieux que les proches, peuvent le comprendre ?

Selon les dessus et les dessous de cette funeste affaire, qui recèle soit du laxisme, soit des zones d'ombre, qui laissent apparaître que ce dossier semble protégé comme un secret d'Etat...

Pourquoi ce silence sous cette chape de plomb qui vient à nouveau se greffer, aux conditions de vies des 21 000 Harkis qui furent internés honteusement dans les Camps de Rivesaltes, Saint Maurice l'Ardoise, ou du Larzac ?

Comme par hasard, un cas similaire s'est présenté au Camp de Saint Maurice l'Ardoise dans le Gard, dans les mêmes conditions, et perçu comme une double peine !

Les familles de Harkis qui ont été touchées par ce drame de la disparition de leurs proches, n'entendent pas baisser les bras, les uns ayant perdu un proche, les autres un fils, un frère ou une sœur en bas âge morts de maladie, de froid ou de malnutrition dans des conditions ignobles !

C'est en tous les cas dans ce contexte absolument indigne, que ces familles s'organisent pour avoir prochainement des explications des autorités municipales de Rivesaltes, et de la Préfecture de Perpignan qui les a convié à une prochaine réunion.

En attendant que toute la lumière soit faite, les familles abasourdies demandent les certificats d'inhumation et d'exhumation de tous leurs proches, et réfléchissent à des actions en justice contre les responsables de cette situation.

Nous reviendrons sur cette affaire...

Jean Pierre Behar Chargé de la Communication au Collectif Harkis du 06.

" Nous espérons enfin pouvoir nous recueillir sur une tombe "

Après l'annonce de la localisation du cimetière du camp de Rivesaltes, les familles de harkis espéraient retrouver les traces de leurs proches disparus entre 1962 et 1964 mais les tombes se sont révélées vides. Un choc pour Ali Amrane, président du collectif des harkis des Alpes-Maritimes, dont le frère jumeau est mort dans ce camp.



Ali Amrane, du collectif des familles des disparus de Rivesaltes, devant la stèle des familles de harkis rapatriées à Mouans-Sartoux. (Photo D. G.)

Fils de harki et président du collectif des harkis des Alpes-Maritimes, **Ali Amrane** recherche les traces de son jumeau décédé au camp de Rivesaltes (Pyrénées-Orientales), quelques semaines après sa naissance. Plus de 20.000 harkis y ont vécu dans des conditions de vie déplorables entre 1962 et 1964 alors qu'ils fuyaient les massacres en Algérie.

En 2020, une enquête AFP révèle la surmortalité infantile des camps de harkis et l'existence d'un cimetière caché à Rivesaltes. En 2022, de premières fouilles officielles sont engagées par le secrétariat d'État. Celles pour identifier l'emplacement du cimetière du camp de Rivesaltes sont retardées car des espèces protégées sont présentes sur le site, notamment des reptiles.

Le 10 décembre dernier, lors d'une réunion à la préfecture des Pyrénées-Orientales, les familles apprennent que le cimetière harkis du camp de Rivesaltes a été localisé. [Les fouilles ont mis à jour l'existence de 52 tombes vides.](#) Seuls deux ossements ont été

retrouvés sur place. Les dépouilles auraient été exhumées et déplacées. Aucune information ne filtre sur le nouveau lieu d'inhumation des corps.

Pourtant, plusieurs documents attestent le transfert des dépouilles. Le 1^{er} février 1985, un courrier de l'armée donne son accord de principe pour une participation financière d'environ 30.000 francs pour le transfert des corps et l'achat d'ossuaires. **Le 26 février 1985, le maire de Rivesaltes confirme par courrier qu'il engage la procédure administrative** " en vue du transfert desdits corps dans le cimetière communal ".

Abasourdi, les familles demandent depuis les certificats d'exhumation et d'inhumation de leurs proches et réfléchissent à des actions en justice contre la mairie de Rivesaltes.

Quand avez-vous appris l'existence d'un cimetière à Rivesaltes ?

D'abord, lors d'échanges avec différentes familles, puis je l'ai su officiellement lors de l'inauguration du Mémorial de Rivesaltes en 2015 en discutant avec Kader Arif, alors secrétaire d'État aux anciens combattants. Plusieurs familles de harkis l'avaient alerté sur les décès du camp de Rivesaltes, où avaient vécu les harkis après la guerre d'Algérie. Il y a eu 146 disparus, dont 101 enfants, 86 avaient moins d'un an. Ils avaient été inhumés dans un terrain vague à la sortie du camp. On ne savait pas où exactement, le camp est tellement grand. Le secrétaire d'État avait alors diligenté des recherches.

Qu'est-ce qui y a été trouvé ?

Les archéologues ont retrouvé un cimetière bien délimité, avec une clôture, un portillon... 52 sépultures ont été localisées. Pour les autres, nous n'avons aucune information. Les tombes ont été ouvertes et, à l'intérieur, on n'a trouvé que des plaques numérotées et deux ossements dans une tombe. Les archéologues ne savent pas à qui ils correspondent.

Que s'est-il passé depuis ?

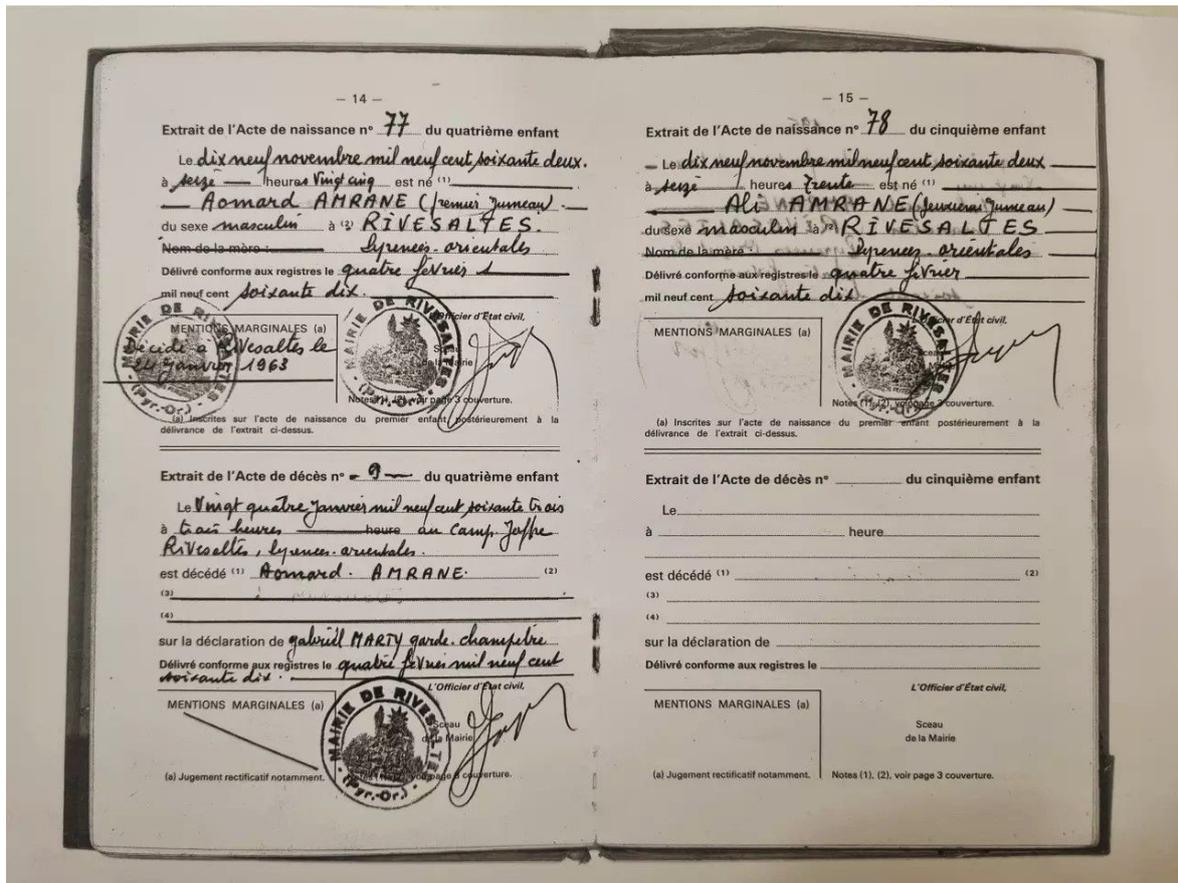
À ce jour, nous avons plein de questionnements mais aucune réponse. Le maire de Rivesaltes affirme qu'il n'a connaissance de cette histoire que depuis un an mais nous avons retrouvé des documents montrant que, dès 1982, des échanges ont existé entre la municipalité et le conseil départemental pour le transfert des corps et l'achat d'un ossuaire. Aucune famille n'a été informée et on ne sait pas où se trouve l'ossuaire.

On nous annonce que le cimetière est bien localisé puis on nous annonce que les tombes sont vides

Quelle a été votre réaction ?

Cela a été un choc pour moi et les personnes présentes. On nous annonce que le cimetière est bien localisé puis on nous annonce que les tombes sont vides. On est abasourdi. Les familles n'ont pas été informées du transfert des corps... Ce qui nous inquiète, c'est qu'à l'époque, les inhumations se faisaient à même la terre. Les ossements de bébés peuvent avoir disparu mais des personnes âgées aussi ont été inhumées dans ce cimetière, on devrait retrouver trace de ce passage.

Le certificat de naissance et de décès du frère jumeau d'Ali Amrane, Aomar Amrane, né le 19 novembre et mort le 24 janvier (Photo D. G.).



Que va-t'il se passer maintenant ?

Les familles vont être de nouveau convoquées à Rivesaltes en février. Les archéologues vont nous amener au cimetière et nous montrer les vestiges, les restes des tentes, les plaques numérotées et les archives. Ils vont nous remettre le rapport et les conclusions de leurs recherches. Seront sans doute présents le représentant du préfet, un représentant de l'ONAC, l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre. On espère que l'on aura surtout le maire de Rivesaltes face à nous

Quelles démarches menez-vous pour obtenir des réponses ?

Nous nous sommes regroupés en collectif des familles des disparus de Rivesaltes depuis septembre. 24 familles sont recensées sur les 52. Dont une autre des Alpes-Maritimes. Nous allons entamer une procédure contre la ville et le maire de Rivesaltes. On ne parle plus d'exhumation mais de profanation de tombes et de non-information des familles. Je pense que d'autres familles vont nous suivre dans ces démarches.

Qu'espérez-vous obtenir ?

Nous espérons enfin pouvoir nous recueillir sur une tombe ou un ossuaire, et pas un terrain vague. Ce serait un soulagement. Nous espérons surtout que l'honneur de nos familles soit rendu et que, par respect et dignité de nos défunts, les coupables soient jugés.

Que savez-vous de votre frère jumeau ?

Nous sommes nés le 19 novembre 1962, prématurés, et nous avons été en couveuse à l'hôpital de Perpignan. Je suis rentré en premier au camp de Rivesaltes puis mon frère, quelques semaines plus tard. C'était en plein hiver, les conditions de vie au camp étaient très difficiles, il faisait très froid sous les tentes militaires, nous n'avions pas de chauffage. Mon frère est décédé le 24 janvier 1963. Cela a toujours été un vide pour moi. La relation avec un jumeau est unique.

13/01/2025

AGENDA :

25 janvier 2025 : A partir de 14 h 30.

Causerie de Robert-Charles Puig au sujet de son dernier livre « DANGER ».

A l'issue de cet entretien nous « tirerons les rois » et dégusterons galettes et couronnes.

Participation de 12 € par personne pour la galette.

Merci de réserver en téléphonant au :

06 63 02 38 83

22 mars 2025 : A 14 H 30.

Assemblée Générale du cercle suivie d'une causerie de Jean-Yves Derrieu : « Réponse à Tebboune : B. Sansal n'est pas un imposteur »

Venez nombreux avec vos amis

Ces deux réunions se tiendront à l'hôtel

Le SPLENDID

50 Boulevard Victor Hugo 06 100 NICE

Appel de Cotisation 2025

Madame, Monsieur,

Votre cotisation annuelle vient à échéance. Nous comptons sur votre aimable diligence pour régulariser votre situation, et vous en remercions par avance.

Montant dû :	Membre actif	38 €
	Couple	44 €
	Membre bienfaiteur	54 €

Au cas où vous auriez déjà payé votre participation, veuillez ne pas tenir compte de cet appel.

Cercle Algérieniste de Nice & A.M
30, rue Berlioz 06000 NICE

Un petit click pour la liberté d'expression



<https://www.liberezboualemsansal.com/>